

une rivière, ou de protéger la pêche. Autrement dit, laquelle des deux pertes est la plus forte pour la collectivité, celle de la pêche à la ligne ou celle de l'industrie de la pulpe? On trouverait en fin de compte qu'il en coûterait beaucoup à la collectivité de forcer les industriels à cesser leur exploitation ou à les empêcher de déverser des substances nocives dans l'eau.

L'hon. M. ROEBUCK: Je ne pense pas que ce soit la pulpe qu'ils déversent, mais plutôt les substances chimiques de rebut.

M. NEEDLER: C'est exact: c'est parfois des sous-produits de pulpe ou des déchets chimiques et certains gros articles. On s'efforce constamment de réduire la pollution au minimum.

L'hon. M. ROEBUCK: On me dit que si les compagnies versaient leurs déchets dans le sable où ils seraient retenus avant d'atteindre l'eau, le problème serait résolu.

L'hon. M. PIRIE: Un grand nombre d'embarcations à moteur amovible circulent sur les eaux douces où le saumon va frayer. Pensez-vous que cela nuise au poisson?

M. NEEDLER: Voulez-vous dire que cela les empêche de mordre à l'hameçon?

L'hon. M. PIRIE: Non. Je vous demande si le poisson fréquenterait une rivière où les moteurs font beaucoup de bruit et laissent échapper de l'huile?

M. NEEDLER: Je n'ai aucune certitude sur ce point, mais je suis porté à croire que le bruit d'un moteur ne causerait guère d'inconvénient.

L'hon. M. PIRIE: Pensez-vous que l'huile qui s'échappe du moteur et que la fumée qui sort du tuyau d'échappement auraient un effet pernicieux sur le poisson?

M. NEEDLER: Les cours d'eau où circulent des embarcations automobiles étant d'ordinaire assez larges, je doute que la pollution soit bien grave.

Le PRÉSIDENT: Le Comité désire-t-il discuter davantage la question du poisson ou entendra-t-il maintenant M. Dolan? Nous avons une couple d'autres témoins que nous pourrions entendre plus tard. Quel est le bon plaisir du Comité?

L'hon. M. PIRIE: Entendons M. Dolan maintenant.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie, M. Needler.

M. NEEDLER: Puis-je exprimer une idée avant de quitter? J'ai ici le rapport de 1944 d'un comité mixte de l'Office technique et scientifique des pêches et du Conseil national de recherches. Il a fallu deux ou trois ans pour le préparer et j'ai cru bon de le signaler au Comité. Il est intitulé *Valeur estimative des poissons de pêche sportive pour le Canada* et comprend trois pages. S'il intéresse les membres du Comité, je puis le leur communiquer.

Le PRÉSIDENT: Nous pourrions l'ajouter à notre compte rendu et le faire imprimer. Le Comité y consent-il?

Des VOIX: Oui.

(Voir le rapport en appendice au présent fascicule.)

Le PRÉSIDENT: Nous entendrons maintenant M. Dolan. Vous avez déjà comparu devant le Comité, M. Dolan, et vous savez ce que nous désirons.

M. LEO DOLAN (Office canadien du tourisme): Oui, monsieur le président. Vous savez que je ne rédige d'ordinaire pas de long exposé, mais que je m'efforce de vous dire chaque année ce que l'Office fédéral du tourisme a accompli.